



Garantie 3 + 2 sur ce produit pour artisans WAGNER (dernière MAJ : 03/03/2022)

Félicitations pour votre achat. Nous vous remercions d'avoir choisi un produit pour artisans WAGNER. Les conditions de garantie ci-après sont valables pour l'Union européenne (UE), la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni.

Seule cette feuille d'information fait foi pour toute information sur les prestations de garantie. Aucune autre déclaration à ce sujet n'a une signification juridiquement contraignante.

1. Domaine de garantie

Tous les appareils pour artisans WAGNER (produits professionnels) sont soigneusement testés et vérifiés et sont soumis aux contrôles qualité stricts de WAGNER. WAGNER offre exclusivement aux acheteurs professionnels qui font l'acquisition d'un produit auprès d'un revendeur agréé (ci-après « clients ») une garantie supplémentaire aux conditions de la garantie légale pour les produits listés sur la page internet <https://go.wagner-group.com/3plus2-info>.

Les demandes de garantie de l'acheteur en vertu du contrat d'achat avec le vendeur, ainsi que les droits légaux, ne sont pas affectés par cette garantie. Nous offrons la garantie après notre évaluation et décidons si le produit ou une pièce détachée peut être réparé ou remplacé ou si l'appareil peut être remboursé au prix d'achat. Les produits ou pièces ainsi remplacés deviennent notre propriété.

2. Durée de garantie et enregistrement

La durée de garantie des produits WAGNER (appareils) pour un usage artisanal est de 36 mois et commence à la date de l'achat initial. La durée de garantie se prolonge de 24 mois lorsque le client enregistre son produit dans les 28 jours qui suivent son achat sur l'espace dédié de notre site : <https://go.wagner-group.com/3plus2>. L'enregistrement n'est possible que si l'acheteur est d'accord pour nous communiquer ses données personnelles.

L'enregistrement aux fins de l'extension de la garantie peut uniquement être effectué par l'acheteur initial lui-même, et non par le revendeur spécialisé.

En cas de location commerciale, d'usage industriel (utilisation en roulements) ou de sollicitation équivalente, la durée de garantie est limitée à 12 mois en raison d'une utilisation nettement plus intense. Dans ce cas, nous nous réservons le droit de réaliser des contrôles et, éventuellement, de refuser une prestation de garantie.

La preuve d'achat originale, mentionnant la date de l'achat, est également indispensable pour l'enregistrement et pour le calcul du début de la durée de garantie. La garantie en cours pour le produit n'est ni prolongée ni renouvelée par la réalisation de prestations de garantie. Après l'expiration de la garantie, plus aucune réclamation ne peut être formulée au titre de la garantie.

3. Règlement

Si des vices de fabrication, de matériau ou de performance sont constatés pendant la durée de garantie, les réclamations au titre de la garantie doivent être formulées dans les plus brefs délais, mais dans une limite de 2 semaines après la constatation de ces vices. Pour faire valoir votre garantie, veuillez vous présenter chez le revendeur agréé qui vous a vendu l'appareil.

Les réclamations au titre de la garantie peuvent également être adressées à nos centres de service désignés dans notre notice ou répertoriés sur notre site :

<https://go.wagner-group.com/pf-dealer-locator>. Le produit doit être présenté ou envoyé aux frais du client avec la preuve d'achat originale, qui doit mentionner la date d'achat et la référence du produit. À cette fin, l'appareil doit être nettoyé et rincé et le tuyau (haute pression) doit également être démonté de l'appareil de base. En cas de non-respect de cette obligation, nous nous réservons le droit de facturer les coûts encourus au client. Tout renvoi du produit requiert une concertation préalable avec le revendeur spécialisé/le centre de service compétent. Le client supporte les frais de transport ainsi que le risque de perte ou d'endommagement du produit au cours du transport à destination de J. Wagner GmbH ou du centre de service. Il en est de même pour le renvoi de l'appareil ou des accessoires.

Si la vérification réalisée indique qu'aucune garantie ne s'applique, la réparation s'effectue à la charge de l'acheteur.

Aucune réclamation ne peut alors être formulée à l'égard de WAGNER. Tout droit légal ou convenu contractuellement (y compris dans les conditions générales de J. Wagner GmbH) demeure réservé.

4. Exclusion de garantie

La garantie n'est en principe pas applicable pour les accessoires et les pièces de rechange, à l'exception des produits figurant dans l'aperçu disponible sur notre site à l'adresse <https://go.wagner-group.com/3plus2>.

Les réclamations au titre de la garantie ne peuvent être prises en compte que dans une mesure limitée :

- pour les accumulateurs/batteries que le produit contient et que l'utilisateur peut enlever et les supports de chargement/chargeurs connexes :
 - nous accordons une garantie de 24 mois sur les accumulateurs et les chargeurs connexes, ces produits étant exclus de l'extension de garantie.
 - les accumulateurs de fabrication tierce qui ne portent pas l'adresse de la société WAGNER sont exclus de toute réclamation au titre de la garantie.
 - sont également exclues les pièces de ces composants soumises à une usure résultant d'une utilisation normale ou à une usure naturelle autre, ainsi que toute défaillance de ces composants imputable à une usure résultant d'une utilisation normale ou à une usure naturelle autre.

Les réclamations au titre de la garantie ne peuvent être prises en compte :

- pour les pièces soumises à une usure résultant d'une utilisation normale ou à une usure naturelle autre, ainsi que pour toute défaillance du produit imputable à une usure résultant d'une utilisation normale ou à une usure naturelle autre. Sont notamment concernés les câbles, vannes, garnitures, buses, cylindres, pistons, pièces de boîtier véhiculant des fluides, filtres, tuyaux, joints, rotors, stators, etc.
Les dommages provoqués par l'usure sont notamment dus à des matériaux de recouvrement abrasifs et à l'ensemble des matériaux et substances granulaires.
- en cas de dysfonctionnements des appareils résultant du non-respect des instructions d'utilisation, d'une utilisation inappropriée ou incorrecte, d'un montage erroné ou d'une mise en service réalisée par l'acheteur ou un tiers, d'une utilisation non conforme, de conditions environnementales anormales, de matériaux de recouvrement inappropriés, d'un fonctionnement avec une tension ou une fréquence de secteur incorrecte, d'une surcharge ou d'un manque d'entretien, de soin ou encore de nettoyage.
- en cas de dysfonctionnement de l'appareil provoqué par l'utilisation d'accessoires, de pièces complémentaires ou pièces de rechange qui ne sont pas des pièces d'origine WAGNER.
- pour les produits auxquels des modifications ou des ajustements ont été apportés.
- pour les produits dont le numéro de série/de fabrication a été supprimé ou rendu illisible.
- pour les produits sur lesquels des tentatives de réparation ont été effectuées par des personnes non autorisées.
- pour les produits présentant des écarts minimes par rapport aux valeurs de références et qui sont insignifiants en ce qui concerne la valeur et l'aptitude au service de l'appareil.
- pour les produits qui ont été, en partie ou complètement, démontés.
- en cas d'exercice par une personne qui n'est pas l'acheteur initial du produit ou pour les produits qui ont été revendus.
- pour les produits qui ont été commercialisés en tant que marchandises de catégorie B ou en tant qu'articles de deuxième choix.
- pour les composants d'entraînement à essence ou à air comprimé de fabricants tiers.

5. Dispositions complémentaires

Dans la mesure de ce qui est permis légalement, nous excluons toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels ou indirects, notamment quand l'appareil a été utilisé pour d'autres fins que celles précisées dans la notice, que sa mise en service n'est pas conforme à la procédure décrite dans notre notice ou que des réparations ont été réalisées indépendamment par une personne autre qu'un collaborateur agréé du SAV WAGNER.

Les garanties ci-dessus sont valables exclusivement pour les produits achetés auprès d'un revendeur agréé dans l'UE, en Norvège, en Suisse ou au Royaume-Uni et utilisés dans le pays fournisseur. Les présentes clauses régissent l'intégralité de la relation juridique avec J. Wagner GmbH. Toute autre revendication, notamment concernant des dommages et pertes de quelque nature que ce soit résultant du produit ou de son utilisation, est exclue, excepté dans le domaine d'application de la loi sur la responsabilité du fait des produits défectueux. Les recours en cas de défectuosité à l'encontre du revendeur spécialisé demeurent réservés.

Cette garantie est régie par le droit allemand. La langue du contrat est l'allemand. En cas de différences de signification entre le texte allemand et le texte traduit dans une autre langue, la signification du texte allemand prévaut. Le for exclusif pour tous les litiges découlant des présentes conditions de garantie ou s'y rapportant est à Constance, en Allemagne.

Les conditions de garantie détaillées sont disponibles sur demande auprès de nos partenaires agréés WAGNER (voir site internet ou manuel d'utilisation) ou sous forme écrite sur notre site internet :

<https://go.wagner-group.com/pf-warranty-conditions>



J. Wagner GmbH,
Division Professional Finishing
Otto-Lilienthal-Strasse 18
88677 Markdorf
République fédérale d'Allemagne

Contact : veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé ou au centre de service compétent.

- Sous réserve de modifications -